Rapport d'activité

2025

94 Val-de-Marne
c|a.u.e
Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement

94
Agence de l'énergie

ISSN N°3040-2190

Depuis plus de quarante ans, le CAUE du Val-de-Marne remplit une **mission d'intérêt public** au service de la valorisation du patrimoine et de la promotion de la qualité architecturale et urbaine. Il accompagne les collectivités territoriales, les professionnels de l'architecture, de l'urbanisme, du paysage et de l'environnement, le milieu enseignant, et plus particulièrement les particuliers dans la conduite de leurs projets.

Aujourd'hui, il exerce ses **missions d'accompagnement et de conseil** dans un contexte de transformation des territoires. Le changement climatique renforce les enjeux de nature en ville, de biodiversité, de gestion de l'eau, de lutte contre le phénomène de chaleur urbain, ... Il fait évoluer la conception des bâtiments et programmes neufs (distribution interne des logements, matériaux utilisés, ...) comme les interventions sur le bâti existant (rénovation notamment thermique, densification, ...). L'objectif premier de la **qualité** architecturale, urbaine et paysagère se double d'un défi relatif à l'**adaptation des territoires et du bâti**. Avec son pôle Agence de l'Énergie, le CAUE participe à accompagner la mise en œuvre de la politique de grande ampleur conduite en faveur de la **rénovation énergétique** des bâtiments.

L'échelle départementale offre au CAUE et à son pôle Agence de l'énergie un maillage territorial de proximité et, de facto, une possibilité d'ancrer ses missions dans le quotidien des territoires. Centre de ressources, lieu de rencontres, d'échanges et de diffusion culturelle, le CAUE apporte une **aide à la décision** et intervient à toutes les échelles, de la parcelle au grand territoire. Il accompagne des projets privés et publics répondant aux besoins des territoires, et participe au **déploiement local des politiques publiques nationales**.

Le présent rapport d'activité illustre la diversité des actions conduites au cours de l'année 2025 et l'**approche culturelle transversale** qui en constitue le fil d'Ariane.

SOMMAIRE

04.
LE CAUE 94 et son pôle agence de l'énergie

27.
Accompagnement des professionnels

11.
Conseil aux particuliers

21.
Appui aux collectivités Locales

33.
Sensibilisation du grand public

37.
Formation des enseignants & sensibilisation du jeune public

LE CAUE 94 et son pôle Agence de l'énergie

Son statut

Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) est une association à but non lucratif, créée par la loi sur l'architecture du 3 janvier 1977. Mis en place conjointement par le Conseil départemental et l'État en 1979, le CAUE du Val-de-Marne a été créé officiellement le 22 octobre 1979.

Sa double compétence Énergie / Architecture

Considérant l'importance d'intégrer les enjeux de qualité environnementale et de développement durable au bâti et à l'aménagement urbain, le CAUE du Val-de-Marne a créé, en 2007, l'Agence de l'énergie du Val-de-Marne. Ce pôle a pour vocation d'encourager la réduction des consommations d'énergie et des émissions de gaz à effet de serre, de promouvoir les énergies renouvelables, d'accompagner au plus près du terrain les efforts de rénovation thermique et énergétique du bâti.

L'Agence de l'énergie du Val-de-Marne fait partie du réseau national des Espaces Conseil FRANCE RÉNOV' mis en œuvre par l'ADEME, en partenariat avec les collectivités locales.

Sa gouvernance

Le Conseil d'administration du CAUE comprend 23 membres dont 4 membres de droit (le directeur départemental de l'Environnement, de l'Aménagement et des Transports (DRIEA UD 94), le directeur départemental de l'Agriculture et de la Forêt (DRIAAF), l'architecte des Bâtiments de France, l'inspecteur d'Académie); 6 sont choisis par le Conseil départemental parmi les élus locaux, 2 sont des personnes qualifiées désignées par le Préfet, 4 sont des représentants des professions concernées désignés par le Préfet, 6 sont élus par l'Assemblée générale. Un représentant du personnel, avec une voix consultative, complète la liste des administrateurs.

Ses ressources

L'activité du CAUE est principalement financée (à près de 80 %) par le versement opéré par le Département d'une part de la Taxe d'aménagement qu'il perçoit. Cette participation financière est complétée par les contributions qu'apportent les collectivités dans le cadre de conventions de missions d'études ou de conseils. Le pôle Agence de l'énergie perçoit des aides à l'exercice de sa mission d'Espace conseil France Rénov', en provenance des villes et des établissements publics territoriaux du Val-de-Marne (Grand-Orly Seine Bièvre, Grand Paris Sud-Est Avenir) ainsi que de la Métropole du Grand Paris.

Son équipe

L'équipe réunit des compétences diverses (paysagistes, architectes, ingénieurs). Elle offre une expertise variée qui permet de concilier au mieux problématiques environnementales et qualité architecturale, urbaine et paysagère et ainsi de répondre de façon très complète aux préoccupations des particuliers, des professionnels ou des collectivités.

A souligner que **l'année 2025 fut notamment marquée par** : un changement dans la direction du CAUE (A. Galitzine est remplacée par Ph. Schmit), un changement dans le suivi administratif et financier du CAUE (N. Luzurier voit ses fonctions reprises par E. Mélique), le départ de la documentaliste (L. Bonnefoy), l'arrivée d'une architecte conseil (D. Leboullenger en remplacement d'A. Chevrin).

Ses partenariats

L'activité du CAUE et de son pôle énergie s'inscrivent dans la dynamique de trois réseaux majeurs : le réseau France Rénov' (service public national de la rénovation énergétique qui accompagne la formation des conseillers) ; la fédération nationale des CAUE ; l'Union Régionale des CAUE d'Île-de-France au sein de laquelle des outils sont mutualisés (pour les sites internet, la gestion des contacts avec le CRM PR Rooms) et des opérations menées conjointement (formation à destination des instructeurs des services d'urbanisme, Enfants du Patrimoine, ...).

À noter particulièrement pour l'année 2025, un élargissement des partenariats avec la signature, en novembre 2025, à l'occasion du Congrès des Maires, d'une **convention avec Enedis**. Elle illustre la place importante que tient l'enjeu de l'alimentation électrique, sur le champ de la donnée comme sur le champ des travaux, dans les activités du CAUE et de son pôle Agence de l'énergie.

Au 31 décembre 2025, l'équipe compte 20 salariés :

Directeur

Philippe SCHMIT, urbaniste

Directeur-Adjoint

Thomas REYSER, conseiller France Rénov'

Pôle énergie

Komi AHALI, conseiller France Rénov'
Camille LAURENT, conseillère France Rénov'
Natacha LEFEBVRE, conseillère France Rénov'
Karine MANTEY, conseillère France Rénov'
Carine PILLET, conseillère France Rénov'
Odile PÉCHEUX, architecte et conseillère France Rénov'

Pôle AUE

Guillaume BERNARD, paysagiste
Typhanie BRICO-DEROIN, architecte
Élodie COTTAR, paysagiste
Sabrina KARA, architecte
Delphine LEBOULLENGER, architecte
Franca MALSERVISI, architecte
Gabrielle MATET, architecte
Gwendoline TURPIN, architecte et conseillère France Rénov'

Pôle administratif

Sabrina JABEUR, assistante administrative (départ en février 2026)
Emmanuel MÉLIQUE, responsable administratif et financier
Violaine PÉCOT, chargée de communication
Nathan ROBERT, assistant communication en alternance

Appui conseils extérieurs

Bojana ADJI-MITREVSKA, médiatrice en architecture et patrimoine
Lara AUSSEL, architecte et médiatrice en architecture et patrimoine
Maria TRIBOUILLARD, architecte conseil
Richard WISSLER, architecte conseil

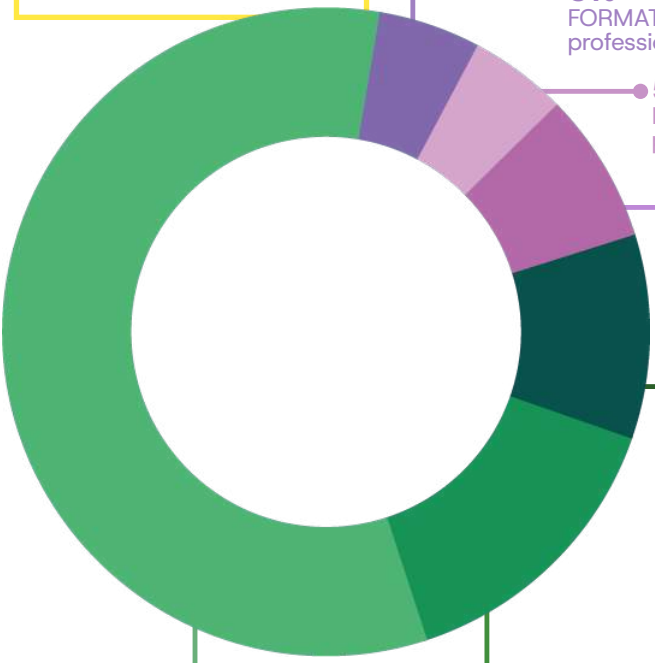
D'autres collaborateurs viennent également conforter l'équipe de façon ponctuelle selon les missions et la structure ouvre régulièrement ses portes aux stagiaires.


VERS
VERS PAVILLON 3
RESTAURANT
enedis




LES RENCONTRES
NATIONALES
DE L'HABITAT
PRIVÉ

Les grandes missions



5%
FORMATION des professionneles et collectivités

5%
INFORMATION des professionnels et collectivités

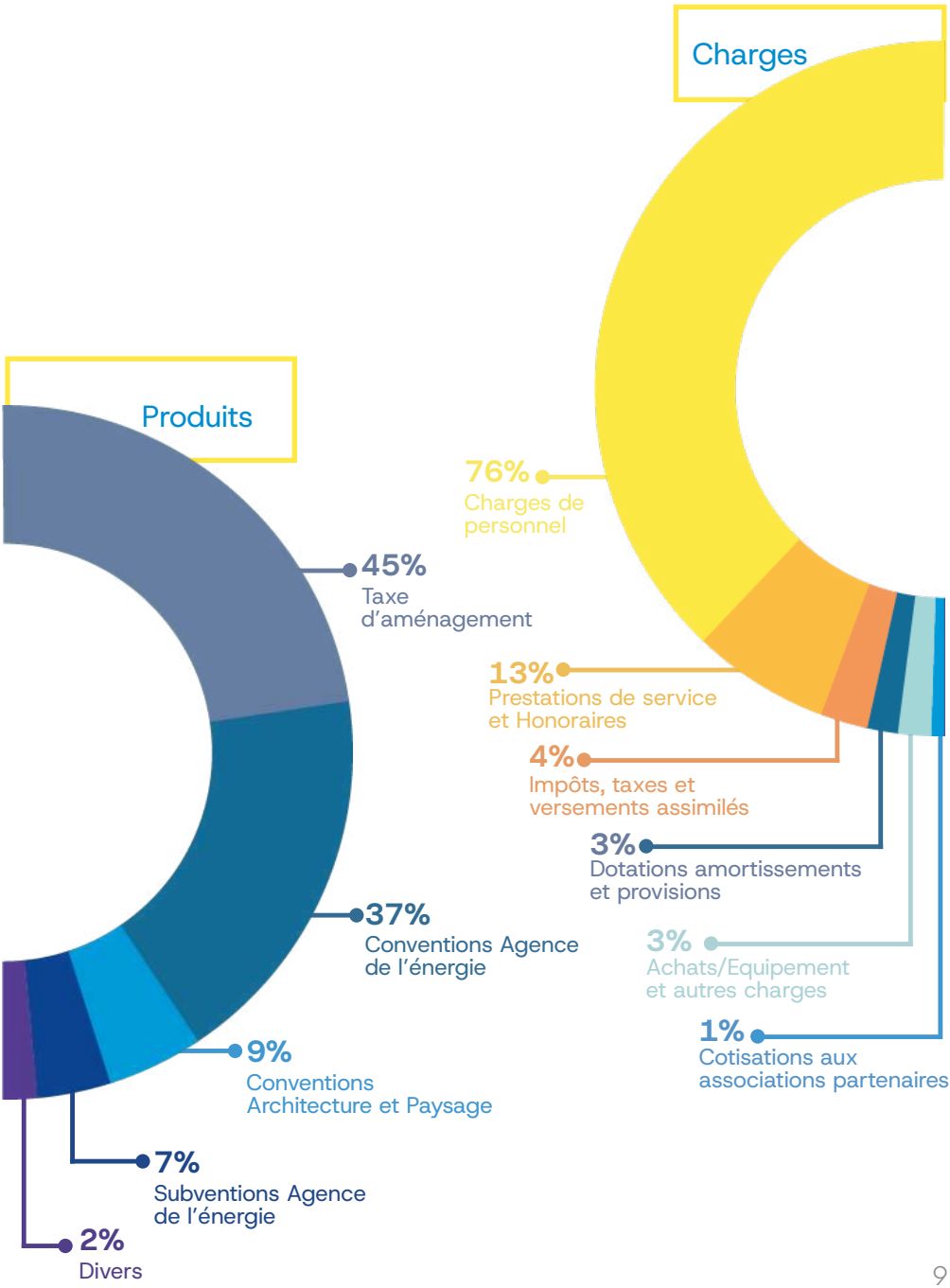
7%
SENSIBILISATION du jeune public – Pédagogie

10%
SENSIBILISATION tout public – Médiation culturelle

15%
CONSEILS & ACCOMPAGNEMENT des professionnels et collectivités

58%
CONSEILS & SENSIBILISATION des porteurs de projets

Budget


Charges
76%
Charges de personnel
13%
Prestations de service et Honoraires
4%
Impôts, taxes et versements assimilés
3%
Dotations amortissements et provisions
3%
Achats/Equipement et autres charges
1%
Cotisations aux associations partenaires
Produits
45%
Taxe d'aménagement
37%
Conventions Agence de l'énergie
9%
Conventions Architecture et Paysage
7%
Subventions Agence de l'énergie
2%
Divers





CONSEIL AUX PARTICULIERS

Conseil aux particuliers

Informer, orienter, conseiller, tels sont les trois objectifs assignés au CAUE – Agence de l'énergie dans sa mission de **conseil aux particuliers**. Dans les communes ou dans ses propres locaux, il tient des **permanences de conseil en architecture** (accompagnement des porteurs de projets d'extension, de construction, réaménagement, adaptation de l'habitat, ...), des **permanences de conseil en rénovation énergétique** (information sur les aides France Rénov', sur les solutions concourant à une réduction des consommations d'énergie, l'implantation et l'orientation des bâtiments, les installations photovoltaïques, la ventilation et le chauffage, ...). Les conseils aux copropriétaires transitent via la plateforme dédiée **CoachCopro**.

En février 2025, le CAUE 94 a aussi mis en place des **permanences de conseil en paysage** (aide à la définition de projet d'aménagement de parcelle, gestion du patrimoine végétal, adaptation des jardins aux enjeux soulevés par le réchauffement climatique et l'érosion de la biodiversité, ...).

En proposant un accompagnement autour de ses trois piliers « Architecture », «Paysage» et «Énergie», le CAUE du Val-de-Marne se singularise à l'échelle nationale par sa large palette des sujets évoqués avec les particuliers.

Les permanences sont complétées par des ateliers à destination des particuliers porteurs de projets. **La Fabrique à projets** (2h en présentiel) rassemble les particuliers concernés par une même préoccupation dans une logique de temps de réflexion collective ; **La Pause Réno** (45 mn en distanciel) permet la découverte de solutions techniques et/ou de matériaux adaptés à des problématiques spécifiques.

A la demande des communes ou des EPT peuvent être spécifiquement organisés des **ateliers, webinaires ou balades thermiques** permettant notamment de contribuer à la sensibilisation des particuliers aux écogestes du quotidien et à la gestion rationnelle de l'énergie.

L'accompagnement des particuliers s'opère enfin par une mise à disposition de ressources. Le CAUE 94 participe activement aux dynamiques portées par l'Union des CAUE d'Île-de-France et contribue à la mise à jour régulière de **« l'abécédaire du particulier »** (fiches pratiques organisées par mots-clés sur la construction, l'architecture et l'urbanisme), du **portail documentaire (Espace Res'aue)** qui rassemble des informations techniques et spécialisées en architecture, aménagement et paysage, de la **galerie de projets exemplaires** qui classe tout un panel de réalisations d'habitat individuel exemplaires issues du Palmarès Architectures habitées dans le Val-de-Marne par grands dossiers thématiques (rénover, construire, faire une extension, réaménager, surélever).

À souligner plus particulièrement sur l'année 2025, outre la mise en place des **permanences paysage,** la mise en place d'une **permanence architecture à Valenton** ainsi que l'organisation (pour le compte de la ville de Choisy-le-Roi) de **visites thermiques**. Outil puissant de sensibilisation, la visite thermique se fait au domicile des particuliers, et se distingue à ce titre de la balade thermique opérée depuis l'espace public.



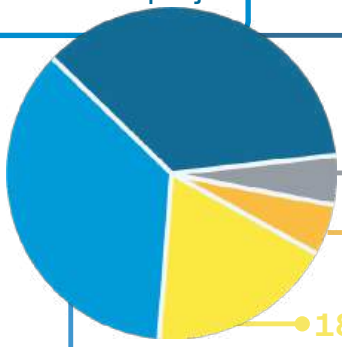






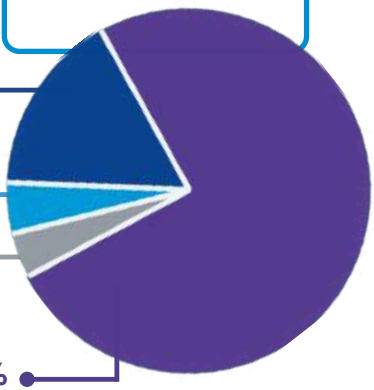
947 Conseils aux particuliers

Nature de projet



- **36%** Rénovation
- **5%** Aménagement paysager
- **5%** Autres
- **18%** Construction neuve
- **36%** Agrandissement

Type de bâtiment



- **15%** Habitat collectif
- **4%** Commerce ou artisanat
- **4%** Autres
- **67%** Habitat individuel

Nature de la demande



- Problématique environnementale **38%**
- Accompagnement d'un litige **8%**
- **54%** Problématique réglementaire

971 Conseils énergie
Dont 830 de premier niveau

- **85** professionnels sensibilisés dans le cadre de Pass Réno Habitat
- **44** ménages accompagnés dans le cadre de la précarité énergétique

1142 copropriétés suivies sur Coachcopro représentant :

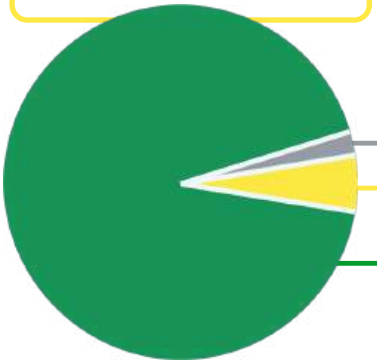
44 016 logements

49 copropriétés sont en phase d'études de maîtrise d'œuvre (MOE)

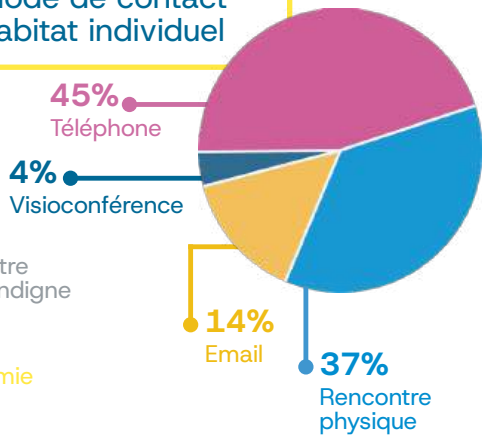
18 copropriétés sont en phase travaux

246 copropriétés sont en phase de Diagnostic technique global (DTG)

Thématiques traitées



Mode de contact habitat individuel



Ateliers Pause Réno

- Ma maison est humide 24/01
- Systèmes de chauffage 07/02
- Qualité de l'air intérieur 07/03
- Faire appel à un architecte 03/04
- Les autorisations d'urbanisme 16/05
- Faire une petite extension 19/06
- Isoler ma maison ancienne 23/09
- Adapter mon logement à la perte d'autonomie 20/11
- Mon jardin en lisière de forêt 09/12

Nombre de participants en 2025

107

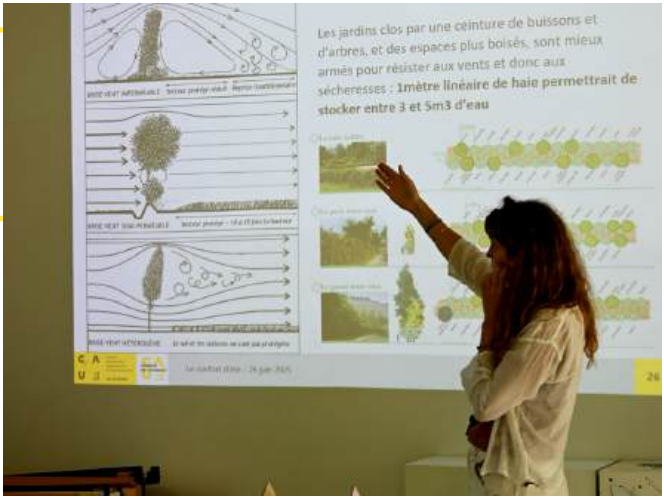
Ateliers Fabrique À Projets

- Consulter les entreprises et savoir lire un devis 14/03
- Aménager son jardin 14/04
- Le confort d'été : bien concevoir mon projet du jardin au toit de ma maison 26/06
- La rénovation globale énergétique 10/10
- Ma maison est humide 13/10
- La qualité de l'air intérieur 01/12

Nombre de participants en 2025

44

LA FABRIQUE À PROJETS Des ateliers pour bien rénover



Questions récurrentes

Quelle autorisation d'urbanisme dois-je déposer pour mon projet et comment constituer le dossier ?

Comment intégrer les enjeux énergétiques dans mon projet de rénovation ?

Comment organiser et aménager mon jardin ou les abords de ma maison ?

Comment concevoir un projet qui s'intègre correctement dans son environnement ?

Quelles plantations choisir et comment les intégrer à mon projet ?

Comment agrandir ou transformer une maison existante ?

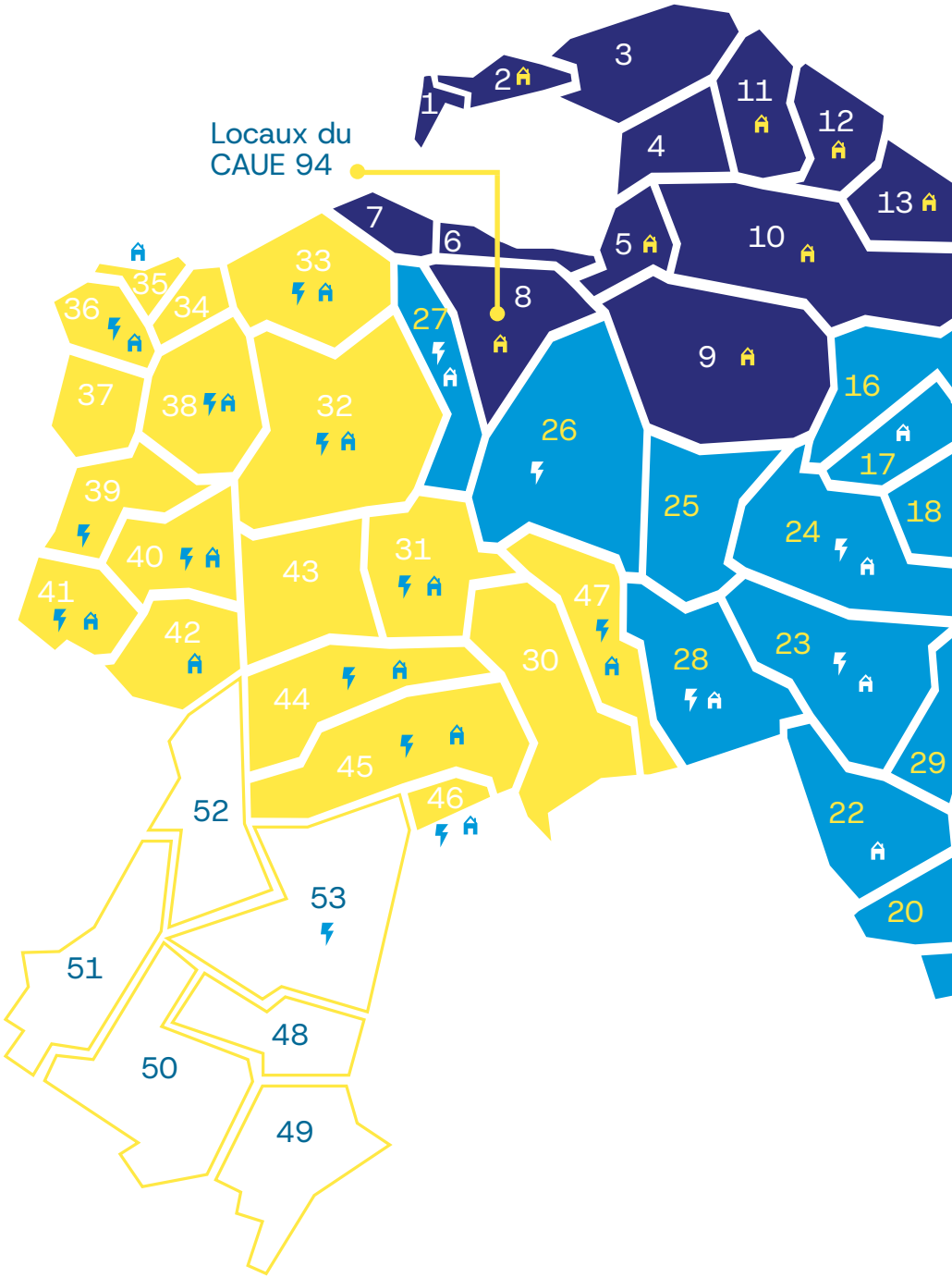
Comment financer mes travaux de rénovation thermique ?

Comment traiter les limites de parcelle et les clôtures ?

Par où commencer un projet architectural ?

Comment réduire mes factures d'énergie ?

Les permanences dans les communes



conseil en architecture

conseil en énergie



Val de Marne

Établissement public territorial Paris Est Marne & Bois

1. SAINT-MANDÉ
2. VINCENNES
3. FONTENAY-SOUS-BOIS
4. NOGENT-SUR-MARNE
5. JOINVILLE-LE-PONT
6. SAINT-MAURICE
7. CHARENTON-LE-PONT
8. MAISONS-ALFORT
9. SAINT-MAUR-DES-FOSSÉS
10. CHAMPIGNY-SUR-MARNE
11. LE-PERREUX-SUR-MARNE
12. BRY-SUR-MARNE
13. VILLIERS-SUR-MARNE

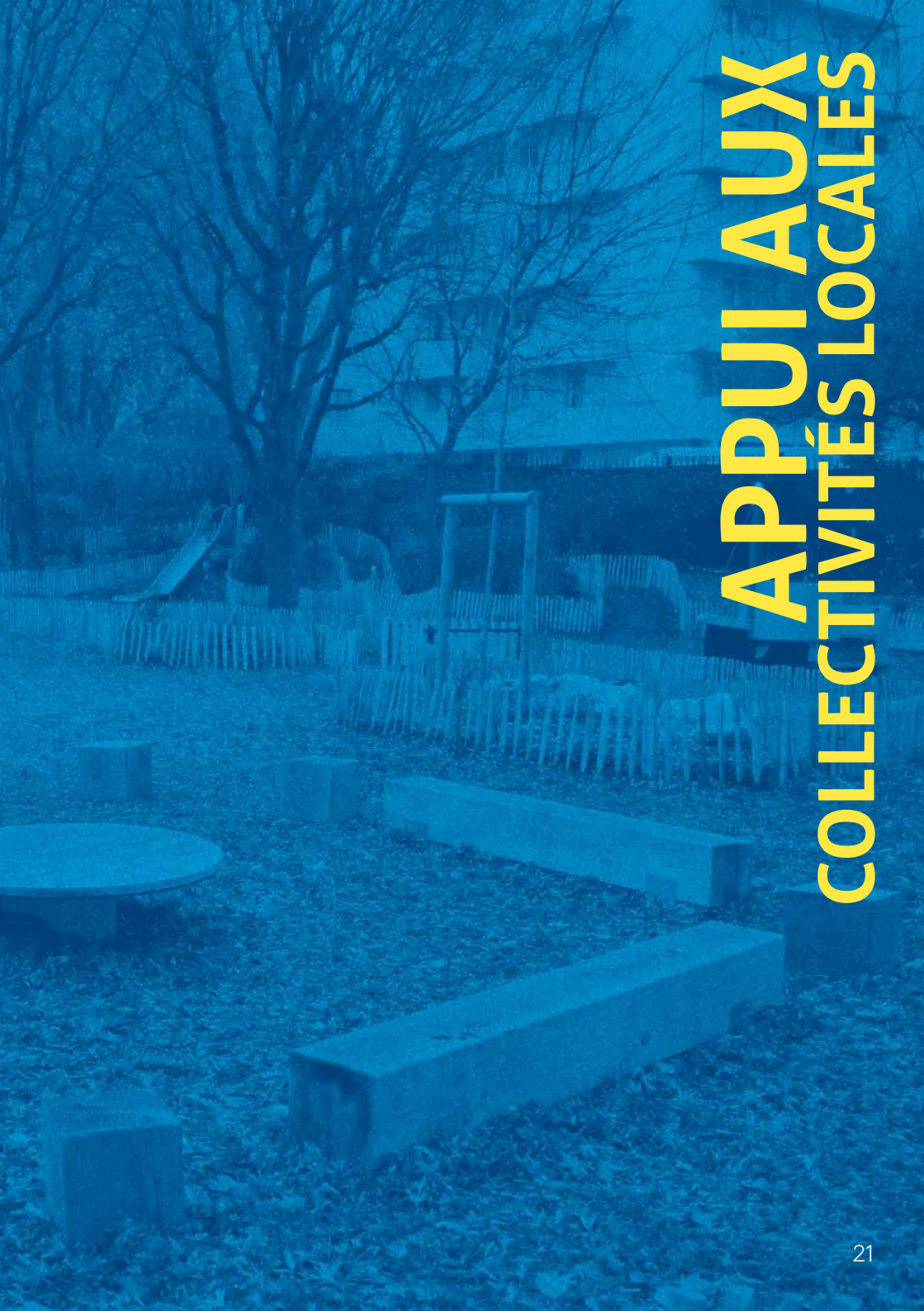
Établissement public territorial Grand Paris Sud Est Avenir

14. LE-PLESSIS-TRÉVISE
15. LA QUEUE-EN-BRIE
16. CHENNEVIÈRES-SUR-MARNE
17. ORMESSON-SUR-MARNE
18. NOISEAU
19. SANTENY
20. MANDRES-LES-ROSES
21. PÉRIGNY-SUR-YERRES
22. VILLECRESNES
23. BOISSY-SAINT-LÉGER
24. SUCY-EN-BRIE
25. BONNEUIL-SUR-MARNE
26. CRÉTEIL
27. ALFORTVILLE
28. LIMEIL-BRÉVANNES
29. MAROLLES-EN-BRIE

Établissement public territorial Grand-Orly Seine Bièvre

30. VILLENEUVE-SAINT-GEORGES
31. CHOISY-LE-ROI
32. VITRY-SUR-SEINE
33. IVRY-SUR-SEINE
34. LE KREMLIN-BICÊTRE
35. GENTILLY
36. ARCUEIL
37. CACHAN
38. VILLEJUIF
39. L'HAŸ-LES-ROSES
40. CHEVILLY-LARUE
41. FRESNES
42. RUNGIS
43. THIAIS
44. ORLY
45. VILLENEUVE-LE-ROI
46. ABLON-SUR-SEINE
47. VALENTON
48. JUVISY-SUR-ORGE
49. VIRY-CHÂTILLON
50. SAVIGNY-SUR-ORGE
51. MORANGIS
52. PARAY-VIEILLE-POSTE
53. ATHIS-MONS





APPUI AUX COLLECTIVITÉS LOCALES

Appui aux collectivités locales

L'accompagnement des collectivités locales est un des axes majeurs de l'action du CAUE–Agence de l'énergie du Val-de-Marne. Au titre de cette mission, trois grandes familles d'actions peuvent être identifiées :

- La première est celle des **études** que réalise le CAUE et son pôle Energie à la demande de la collectivité (Communes, EPT ou département), soit sur des projets d'aménagement spécifiques, soit sur des problématiques pouvant intéresser tout le territoire (inventaires du patrimoine architectural et/ou du patrimoine paysager, cahiers de recommandations architecturales et nuanciers de couleurs de façades, chartes de devantures commerciales, chartes promoteurs, ...).

- « Accompagnement » serait le mot clé de la deuxième famille d'actions conduites à destination des collectivités. Accompagnement du CAUE et de son pôle énergie au travers de temps de **formation / sensibilisation des agents** (sous forme d'ateliers et de visites de sites), au travers de la **participation à des jurys** ou à des **commissions locales** (relatives aux sites et paysages – CDNPS –, à l'aménagement commercial – CDAC –, à la protection patrimoniale – CLSPR,...), au travers d'appui à la **concertation des populations** (accompagnement de jury citoyen dans le cadre d'un projet d'aménagement, par exemple), au travers d'appui à la **conduite de projets** (accompagnement des opérations de désartificialisation des cours d'école – programme Oasis).

- La troisième famille d'actions aurait pour mot clé « valorisation ». Valorisation des patrimoines communaux par la création de **parcours de découvertes**, **valorisation des projets exemplaires** d'habitat individuel (au travers du Panorama Architectures habitées dans le Val-de-Marne) ou de logements collectifs (grâce aux fiches conçues dans le cadre de l'observatoire de la qualité du logement en Île-de-France), **valorisation du patrimoine paysager**, ...

A souligner plus particulièrement parmi les missions 2025 : la réalisation d'un **inventaire patrimonial** pour la commune de Chevilly-Larue ; la conception, la programmation et le pilotage de la communication d'un **Forum de l'habitat durable** pour la commune de Choisy-le-Roi ; une contribution à la finalisation de la **« charte promoteur »** de Champigny-sur-Marne ; une première implication du CAUE, après une trentaine de cours d'écoles maternelles et élémentaires désartificialisées grâce au programme de cours Oasis, dans le projet de **transformation d'une cour de collège** (Les Prunais à Villiers-sur-Marne) en accompagnement du Département.








ECHOBAT
AGENCE DE L'ENERGIE
VAL DE MARNE
France Rénov'
CAUE du Val-de-Marne

Val-de-Marne

Val-de-Marne : Joinville, fer de lance de la végétalisation du département

La commune vient d'obtenir le prix départemental de la reconquête écologique pour son action de désimperméabilisation des sols. De nombreuses villes val-de-marnaises mènent le même combat pour éviter les inondations et redonner plus de place à la nature, notamment dans les cimetières ou les cours d'écoles.

Par Laura Ozeru

Et si on remplaçait dans notre vocabulaire descriptif de la banlieue le terme « bitume » par celui de « noues » ? Si les places de stationnement en pavage drainant réussissaient peu à peu à remplacer les places en enrobé, sur lesquelles l'eau ruisselle mais ne nourrit pas la terre ? Les sols qui laissent passer l'eau et ramènent de la biodiversité se font progressivement une place dans presque toutes les communes du Val-de-Marne. Avec Joinville-le-Pont en tête, auquel le département vient de décerner le prix de la reconquête écologique pour 2023-2024.

Une récompense qui « honore la commune ayant annoncé avoir le plus désartificialisé ou désimperméabilisé les sols dans le cadre du plan 50 000 arbres », avec au total 5 346 m2 désimperméabilisés. Une manière pour le département de saluer « la mobilisation des élus et des services municipaux autour de la gestion des eaux pluviales et de la lutte contre les îlots de chaleur urbains ».

Remplacer le béton par des parcs

Dans la commune, les lieux libérés du bitume ne manquent pas. Place des Canadiens, un jardin de 900 m2 a remplacé une dalle de béton. Les 3 000 m2 du parc Chirac remplacent un ancien gymnase, une vieille station-service située rue du 8 mai accueille désormais un jardin et les abords délaissés de l'autoroute A4 accueillent peu à peu une forêt urbaine et des activités culturelles et sportives...

« L'un des exemples forts, c'est la rue aux écoles créée entre les établissements Ratel et Oudinot, pour un coût total de 800 000 euros », se félicite Olivier Dosne, le maire (Libres !) de Joinville. Dans cette rue sans voitures, de grands bacs remplis de plantes vivaces peu gourmandes en eau côtoient de nouveaux arbres, pour le plus grand plaisir des familles. « On s'y sent super bien et c'est beaucoup plus sûr pour les petits à la sortie de l'école, apprécie Iris, mère de deux enfants scolarisés à Polangis. On gagne en lumière avec le revêtement clair, en ombre l'été et en rapport avec la nature. C'est bien pensé. »

La commune installe également des pavés drainants sur les places de stationnement, qui permettent à l'herbe de pousser et à la pluie de s'infiltrer. La technique séduit les maires voisins.

À Champigny, Laurent Jeanne (Libres !) l'a mise en œuvre rue Massenet, dans le cadre de la lutte contre les inondations. « Nous avons adopté la même solution pour la rue Charles-Infroit et bientôt rue Blanqui et avenue Marie, dans le quartier de Cœuilly : les riverains apprécient », souligne l'élu. Sa ville accueille également depuis quelques mois la plus grande toiture végétalisée d'Europe, qui recouvre le centre d'exploitation des métros de la future ligne 15 sud du Grand Paris Express. À Charenton, ce sont les grandes places minérales comme celle des Marseillais, qui laissent place peu à peu à de la verdure et permettent l'écoulement des eaux pluviales.

Même les cimetières y passent

La « reconquête écologique » passe également par... Les cimetières. À Villiers-sur-Marne, le maire s'est félicité lors de ses vœux de la plantation de nombreux arbres autour des caveaux. Même chose au cimetière de Joinville, où 7 000 m2 ont été désimperméabilisés et 120 arbres plantés. « Ce lieu devient un véritable îlot de fraîcheur. On y ajoute même des bancs, parce que cela peut être un endroit calme où lire et profiter de températures plus clémentes en cas de fortes chaleurs », défend Olivier Dosne qui rappelle qu'en dix ans, sa ville a réduit d'un quart ses émissions de CO_2.

Si l'idée de désimperméabiliser séduit, certaines mises en garde s'imposent. « Retirer le bitume n'est une bonne idée que si le sol au-dessous n'est pas pollué, ce qui est souvent le cas à cause du passé industriel des villes de bords de Marne et de Seine, prévient Guillaume Bernard, paysagiste conseil au Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE). Depuis 2020, la prise de conscience est forte, les élus agissent. Cela compte pour le remplissage des nappes phréatiques, parce que l'espace public représente de sacrées surfaces. »

Les cours oasis verdissent les écoles

Les cours oasis — où herbe, bois et plantations ont remplacé les traditionnels enrobés abrasifs — fleurissent elles aussi. Joinville en a créé deux et deux autres sont en projet, comme dans beaucoup de villes du département. De nouveaux espaces qui « sensibilisent les plus jeunes aux enjeux environnementaux tout en offrant des zones de fraîcheur et de convivialité », salue le président (LR) du département, Olivier Capitanio (LR), dans son courrier de félicitations à Joinville.

À Choisy-le-Roi, plusieurs écoles sont désormais équipées de cours végétalisées. À Ormesson, la première vient d'être réalisée tandis qu'à Bonneuil, les travaux de la seconde auront lieu cette année.

À Arcueil, la moitié des écoles ont vu leur cour à l'ancienne métamorphosée en espace vert. « Nous avons fixé comme objectif de transformer une cour par an, précise le maire (Les Écologistes) Christian Métairie. Cet été, nous en serons à la cinquième transformée. Ces aménagements ne sont intéressants que s'ils sont entièrement pensés avec les équipes enseignantes. Certaines ont adopté par exemple des chaussons en classe au cas où les enfants salissent leurs chaussures dans l'herbe. D'autres ont voulu des jeux, des zones en copeaux de bois... »

Au-delà de la désimperméabilisation et de la lutte contre les îlots de chaleur, « l'apaisement que procurent ces cours végétalisées sur les enfants », fait partie des bénéfices de premier plan, défend l'élu. Ce dernier espère que les aides du fonds vert pour réaliser ces transformations vont se poursuivre, puisque chaque cour nécessite environ 300 000 euros de travaux. Pour réaliser ces aménagements, Arcueil s'est appuyé sur le CAUE du Val-de-Marne qui a accompagné, depuis 2021, 15 communes pour 35 écoles. Une végétalisation totale de 3 ha qui profite à 6 000 élèves du département.

Précarité énergétique

10 cafés de l'énergie

& **286** participants

Forum de l'habitat durable

- **90 visiteurs**
- **8 stands**
- **1 exposition**
- **2 conférences**



Accompagnement de cours Oasis :

4 Cours Oasis initiées en 2025

- **2 maternelles**
- **1 élémentaire**
- **1 collège**

36 cours Oasis au total dans **15** communes du Val-de-Marne

7 jurys de concours



ACCOMPAGNEMENT DES PROFESSIONNELS

Accompagnement des professionnels

Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement « contribue, directement ou indirectement, à la formation et au perfectionnement des élus, des maîtres d'ouvrage, des professionnels et des agents des administrations et des collectivités qui interviennent dans le domaine de la construction ».

Cet extrait de la loi sur l'Architecture du 3 janvier 1977 souligne l'importance des **actions d'information et de formation pour des publics variés** (élus et agents des collectivités, architectes, urbanistes, paysagistes, conseillers en maîtrise de l'énergie, artisans et entreprises du bâtiment). Celles-ci portent sur des problématiques d'actualité et/ou de fond en lien avec l'architecture, l'urbanisme, l'énergie et le paysage, avec pour objectif la valorisation de bonnes pratiques, la diffusion de références exemplaires et l'actualisation de pratiques professionnelles.

Les **formats de « formations »** (ou plutôt temps de sensibilisation , le CAUE n'étant pas à proprement parler organisme de formation) sont divers et adaptés à des publics variés. Pour les agents des collectivités / élus / bailleurs / aménageurs notamment, une formation en 5 modules, « Architecture dans la ville », conçue et animée par les équipes des CAUE d'Île-de-France ; pour les conseillers France Rénov' de la métropole, des temps de sensibilisation à la « Qualité architecturale dans le projet de rénovation » ; pour les enseignants du rectorat de Créteil, des journées organisées par le CAUE qui s'insèrent dans le cadre de leur formation continue.

Des temps d'information plus ponctuels complètent ces formations. Les **Coups de PROjecteur** (demi-journées conçues pour les professionnels du cadre de vie et les agents des collectivités, en lien avec des thématiques d'actualité), **les matinées d'échanges**, les **ateliers techniques** dans le cadre du réseau Pass'Réno Habitat, les **visites de chantiers exemplaires** (rénovation énergétique de copropriété, construction d'un bâtiment en matériaux biosourcés, ...) participent des actions de sensibilisation des professionnels.

Le CAUE et son pôle énergie participe à la reconnaissance des compétences. Il contribue à l'**affiliation des professionnels dans l'annuaire Pass'Réno Habitat** (entreprises, architectes, bureaux d'études, pour une mise en lien avec des porteurs de projet de rénovation énergétique en habitat individuel), participe à **l'agrémentation QUALIBAT**, examine des demandes de qualification des professionnels pour la délivrance du **label RGE** (Reconnu garant de l'environnement), participe à l'expérimentation du **label Effinergie Patrimoine** (label à l'intention des édifices protégés au titre des monuments historiques mais également de tous les autres bâtiments présentant un caractère patrimonial).

Enfin, le CAUE et son pôle énergie participe à la valorisation des savoir-faire. À travers le **Palmarès / Panorama Architectures habitées** dans le Val-de-Marne, il constitue une galerie de projets d'habitat individuel exemplaires dans le département pouvant servir de références pour les professionnels comme les particuliers. À travers **l'observatoire de la qualité architecturale du logement**, il offre des analyses de projets. En tant que **partenaire de la démarche Bâtiments Durables Franciliens** (Ekopolis), il participe aux commissions Bâtiments Durables Franciliens / Quartiers Durables Franciliens pour les projets val-de-marnais.



À souligner plus particulièrement au titre du **bilan 2025** : la réalisation de **10 cafés de l'énergie** (webinaires co-animés avec l'agence de l'énergie MVE pour les professionnels de la précarité énergétique) ; l'appel lancé en 2025 pour le **panorama Architectures habitées dans le Val-de-Marne** (recueil de réalisations contemporaines sur les maisons individuelles) ; l'organisation de deux Coups de PROjecteur (ESAT des Lozaits-Seguin à Villejuif le 30 janvier 2025 ; visite de la nouvelle gare Thiais-Orly (ligne 14) le 18 février 2025) ; la **rencontre Patrimoine et Rénovation** dans le Val-de-Marne organisée en partenariat avec Grand Paris Climat et la DRAC ; l'organisation **d'ateliers techniques** pour les professionnels de Pass'Réno Habitat (sur les thématiques des panneaux solaires et des pompes à chaleur).



- **240** professionnels ont participé à une formation, un atelier ou une visite du CAUE 94

- **124** personnes présentes au séminaire organisé pour les 20 ans de l'Observatoire de la qualité architecturale du logement en Île-de-France

- **121** personnes renseignées au stand CAUE du salon PASSIBAT

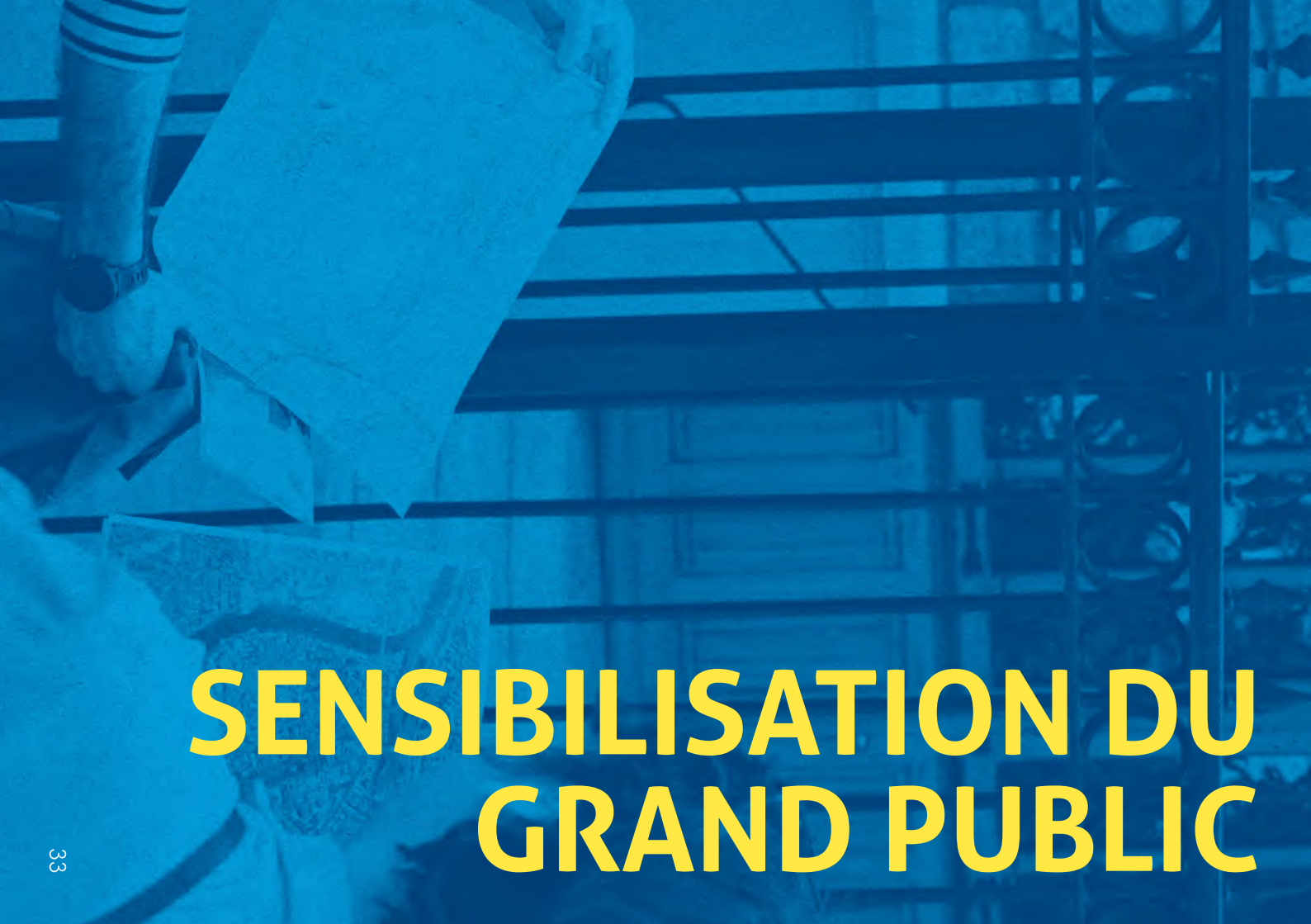



C
A
U
E


M 14


Réhabilitation d'un grand ensemble de Marcel Lods :
le village de la Faisanderie à Fontainebleau (77)
MOE : Conception - cabinet Eliet & Lehrman,
Réalisation - Patrice Lutier A003 architectes
MOE initiale : Marcel Lods et Maurice Camas
MOA : Foyers de Seine-et-Marne
Programme : 197 logements locatifs, 105 logements étudiants, 33 logements en accession, 2 000 m² de bureaux divisibles, 900 m² de surfaces commerciales
Réutilisation et mise en valeur de l'architecture de Marcel Lods
Isolation thermique par l'intérieur
Création d'une mixité résidentielle et fonctionnelle
Insertion dans la lisière de la forêt





SENSIBILISATION DU GRAND PUBLIC

Sensibilisation du grand public

Le CAUE organise tout au long de l'année des actions de sensibilisation à la qualité architecturale, urbaine, environnementale et paysagère en direction de tous les publics. Par ses **visites de sites, l'organisation de parcours urbains et/ou paysagers, la tenue de conférences ou d'expositions**, il entend permettre à tout citoyen de connaître son environnement urbain et ses mécanismes de fabrication, de donner à chacun des clés pour participer aux débats, voire de former des amateurs éclairés d'architecture. Des initiatives en lien avec des événements locaux, nationaux ou internationaux (Journées Européennes du Patrimoine, Semaine du développement durable...) et souvent en partenariat avec des communes ou des partenaires culturels (services des archives, Université inter-âges, ...).

Le CAUE et son Agence de l'énergie tiennent régulièrement des stands d'information et animent des ateliers lors de **manifestations locales, régionales ou nationales** (fêtes des villes, fêtes de l'environnement, semaine du développement durable, Salon PASSIBAT, forums de l'habitat, ...).

La sensibilisation du grand public passe également par l'encouragement à la découverte du territoire en autonomie. Le CAUE intègre des **parcours de visite dans deux applications mobiles (Archistoire et Détour)** offrant, à l'aide de la réalité augmentée, une immersion à la fois technique et ludique sur les différents points des parcours.

Avec **« Suivez les guides »**, le CAUE forme à devenir guide de son quartier (apports théoriques sur l'histoire de l'architecture, ateliers prise de parole en public, visite de la Cité de l'architecture et du patrimoine, reconnaissance et conception du parcours dans le quartier, visites à l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine et des Journées Nationales de l'Architecture). Il contribue également à la montée en compétences des habitants en accompagnant les **jurys citoyens** (formation pour prendre une part active dans le développement territorial de sa commune, ateliers thématiques, rencontres avec des intervenants extérieurs et des commerçants ou des acteurs associatifs locaux, visites de sites, aide à l'établissement de critères de sélection, élaboration de documents, ...).

En 2025 a été conçu et inauguré, à l'occasion des Journées Nationales de l'architecture, un **parcours** en vélo le long de la Seine, intitulé **« Paysages de la Seine, un patrimoine vivant »** et reliant Alfortville à Villeneuve-Saint-Georges. Neuf parcours sont aujourd'hui téléchargeables dans la « Destination Val-de-Marne » sur l'application Archistoire.

Au cours de l'année, plusieurs actions de sensibilisation ont été menées autour des **arbres en ville** et des **jardins en lisière de forêt**, en lien étroit avec le département, qui décline son plan 50 000 arbres.



26 visites

9 conférences
19 stands
22 ateliers

1695 personnes sensibilisées
sur **24** communes en 2025







FORMATION DES ENSEIGNANTS
& SENSIBILISATION DU JEUNE PUBLIC

Formation des enseignants & sensibilisation du jeune public

Enseignement des premier et second degrés

Le CAUE contribue à l'offre de **formation continue des enseignants de premier et second degrés** proposée par la DAAC (Délégation Académique à l'Éducation Artistique et Culturelle) du Rectorat de Créteil. Il organise des jours de formation, combinant apports théoriques et visites de terrain sur des sujets tels que «Architectures et formes urbaines» / «Le patrimoine en ville : hier, aujourd'hui et demain» / «Le changement climatique, enjeux scientifiques et sociaux» / «Découvrir le territoire» / «La république se met en scène», ...

«Architectes et Paysagistes dans les classes», une action dont le principe est de faire intervenir en classe un architecte ou un paysagiste pour accompagner la réalisation d'un projet pédagogique porté par l'enseignant, était proposé aux établissements scolaires du Val-de-Marne depuis 2012. Mais en 2025, la Direction des Affaires Culturelles d'Île-de-France, qui soutient financièrement ce projet, a fait évoluer l'action, renommée aujourd'hui **«L'architecte et le paysagiste de mon école / de mon collège»**. L'idée est de créer une rencontre entre les élèves et les professionnels qui ont réalisé dans leur établissement scolaire un projet de construction, réhabilitation, extension ou aménagement paysager.

Manifestation créée en 2003 par les CAUE d'Île-de-France et déployée sur toute la France depuis 2018, la journée événementielle **« les Enfants du Patrimoine »** se tient le vendredi précédent le week-end des Journées Européennes du Patrimoine (mi-septembre) et permet par des visites, parcours urbains, expositions, ateliers, jeux de piste ou autres activités, d'éveiller les enfants à l'architecture, à l'urbanisme et au paysage. Presque toute l'équipe du CAUE du Val-de-Marne est mobilisée à cette occasion.

ARCHI' PEL (Projet Éducatif Libre) est un projet validé et soutenu par la DAAC, qui permet à plusieurs établissements scolaires d'organiser visites et ateliers sur différentes thématiques en lien avec les programmes éducatifs (métropolisation, développement durable, environnement construit et paysager, découverte des métiers, etc.).

Organisée en partenariat avec le Conseil Départemental du Val-de-Marne sur le temps des vacances scolaires, l'initiative **« Un jardin dans ma main / dans ma tête »**, qui se déroule dans les parcs départementaux, offre aux enfants des centres de loisirs et des associations de quartier des clefs de lecture du paysage.

L'action envers les jeunes publics est complétée de **demandes et projets spécifiques**, à l'image du partenariat avec la RATP et la SGP visant la conduite d'ateliers, la réalisation de fresques et de maquettes en lien avec la prolongation vers le sud des lignes 14 et 15 du métro parisien.

Un professeur relais (Julien Calas, en poste depuis fin 2024) est accueilli au sein du CAUE du Val-de-Marne pour aider à la coordination de ces actions avec les enseignants et l'administration du monde éducatif.

Dans la continuité de l'année 2024, le projet **« Bonjour ligne 15 »** a, en 2025, particulièrement mobilisé le CAUE dans l'organisation et l'animation d'ateliers au sein des établissements scolaires impactés par le développement de la ligne 15. Une restitution est attendue au cours de l'année 2026.

Est à souligner également l'organisation par l'Agence de l'énergie, au cours de l'année, de **19 ateliers** à Ivry-sur-Seine dans 7 écoles différentes sur des thématiques comme l'isolation, l'eau, les écogestes ou l'audit énergétique de l'école.

Enseignement supérieur

Le CAUE intervient dans le cadre de **partenariats avec les universités, écoles d'architecture, écoles d'urbanisme, instituts d'enseignement supérieur**. Accueil d'étudiants de Master en stage ; partenariat avec l'ENSA Paris-Val de Seine pour proposer des sites de projets dans le Val-de-Marne pour les étudiants, visites de sites ou interventions sur demande au cours des cursus de formation.

Le CAUE du Val-de-Marne est, aux côtés des autres CAUE franciliens, associé depuis la première édition au concours destiné aux étudiants en architecture **« [Ré]inventer l'existant – Les architectes de demain imaginent notre avenir post-carbone »**, lancé en 2023 par la DRAC et la DRIEAT Île-de-France et organisé en partenariat avec Ekopolis et le Conseil régional de l'Ordre des architectes d'Île-de-France.

À souligner notamment en 2025 : une **intervention sur le thème « eau et risque d'inondation »** pour une école de paysage, une **visite architecturale de Créteil** pour des étudiants en architecture d'une université suisse, la participation à **l'animation d'une « convention citoyenne »** à l'Université Paris-Est Créteil.

Bonjour ligne 15

150 élèves de CM1

3 ateliers :

- Découverte de l'histoire des transports
- Balade dessinée
- Conception d'un voyage imaginaire

Villejuif Ecole George Sand
Vitry-sur-Seine Ecole Blaise Pascal
Maisons-Alfort Ecole Charles Péguy
Créteil Ecole Félix Eboué
Villiers-sur-Marne Ecole Albert Camus
Champigny-sur-Marne Ecole Eugénie Cotton













Les Enfants du Patrimoine





3280 élèves
131 classes

80% des créneaux réservés

- **1 classe** de maternelle
- **101 classes** de primaire
- **20 classes** de collège
- **9 classes** de lycée et post-bac

Témoignages d'enseignants :

« Une classe de 3ème de notre collège a visité dans le cadre des Enfants du Patrimoine l'exposition « Et voilà le travail. Une histoire sociale et urbaine du travail en banlieue », à la Maison de la banlieue et de l'architecture à Athis-Mons. Cela a permis un questionnement intéressant autour de la notion de travail, et de découvrir un nouveau regard sur l'espace de vie des élèves. »

MC, collège Christiane Desroches Noblecourt, Villeneuve-le-Roi

« Nous participons depuis plusieurs années aux «Enfants du patrimoine» et c'est chaque fois un moment fort pour démarrer l'année et ouvrir l'horizon culturel de nos élèves, tout en s'appuyant sur les programmes. Cette année, nous avons bénéficié de visites à la gare de déportation de Bobigny et au Château de Vincennes. Élèves comme enseignants ont beaucoup apprécié ces visites. »

CA, professeur documentaliste, collège F. Séligmann, Paris

Un jardin dans ma main

Printemps

- **Parc départemental du Morbras** à Ormesson et Sucy-en-Brie : association Proximité (Quartier Les 4 Cités) de Champigny-sur-Marne
- **Parc départemental de la Plage Bleue** à Valenton : association SLIC d'Alfortville (QPV Chantereine)
- **Parc départemental des Hautes-Bruyères** à Villejuif : association Lire pour Vivre d'Orly (Quartiers Est / Quartier Sud)

Toussaint

- **Parc des Cormailles** à Ivry-sur-Seine : association Lire pour Vivre + Quartier Pologne Centre-Ville/le Plateau/St Martin
- **Parc de la Plage Bleue** à Valenton : Secours Populaire + Association AS du Cœur (Quartier Nord – VSG)
- **Parc des Lilas** à Vitry-sur-Seine : Association Lire pour Vivre + Association Bergers en Scène (Quartier Ivry Port)



102 **Enfants** ont participé à cette action





36 rue Edmond Nocard
94700 Maisons-Alfort
Tel : 01 48 52 55 20

contact@caue94.fr
www.caue94.fr

Le CAUE du Val-de-Marne est une association instituée par la loi du 3 janvier 1977 sur l'architecure